

# **FICHE D'INFORMATIONS USAGER**

## **PRÉAU MARIE-CURIE**

école Marie Curie, 98 rue centrale 69960 Corbas

- **Le préau Marie-Curie est destiné uniquement aux associations.**
- Le retrait des clés se fait à l'Hôtel de Ville, sur les horaires d'ouverture : Place Charles Jocteur de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; au plus tôt un jour avant l'évènement.
- Nombre de personnes maximum : **100**. Au-delà la responsabilité de l'organisateur est engagée.
- Code alarme : **1275**
  - **à composer à votre arrivée ainsi qu'à votre départ**
- Un défibrillateur est à votre disposition dans l'issue de secours située entre la Salle des Fêtes et l'église.
- Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de bloquer les issues de secours et de stationner des véhicules devant.
- Dans le cadre du respect de l'environnement, il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement.
- **Manifestation sans musique.**
- L'utilisation d'adhésif au mur est formellement interdite.
- Merci de veiller à rendre la salle et son mobilier propres et rangés.
- Merci de veiller à la fermeture de toutes les portes, fenêtres et volets.

### **CONSTITUTION DU DOSSIER (uniquement si la date n'a pas été attribuée via la convention en cours)**

☐ **Formulaire de réservation dûment complété et signé**

☐ **Attestation d'assurance** au nom de l'association/ régie

**Le dossier complet doit être déposé au moins 1 mois avant la manifestation**

**Pour toutes vos manifestations, pensez à établir votre demande de débit de boissons.**